

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2015

---

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 392

présenté par  
Mme Rabault

-----

### ARTICLE 25

À l'alinéa 13, après le mot :

« redevance »,

insérer le mot :

« spéciale ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.